



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Ateliers : Herault

Question écrite n° 50607

Texte de la question

M Alain Barrau attire à nouveau l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace sur la situation du dépôt SNCF de Beziers. Il lui rappelle les termes de ses interventions précédentes et renouvelle son souhait de voir la SNCF doter ce dépôt, dont la qualité du travail du personnel n'est plus à démontrer, de plans de charge permettant le maintien puis le développement de son activité. L'affectation aux fins d'entretien et de réparation d'une série de locomotive du type BB 25500 tout comme, dans la perspective de la construction du TGV-Méditerranée et d'une gare en site propre dans la proximité de Beziers, des rames TGV constitueraient une réponse adaptée à la fois aux hommes, aux compétences et aux structures déjà en place ainsi qu'à l'ensemble de l'économie biterroise.

Texte de la réponse

Reponse. - Le dépôt de Beziers est un établissement directeur du matériel moteur. À ce titre, il assure la révision de plusieurs séries de locomotives électriques ainsi que des modifications techniques et des transformations. Pour 1991, la charge des travaux de maintenance correspondrait à un effectif de 427 agents, qui sera ramené à 420 en 1992. La charge de travail des ateliers assurant les révisions est en décroissance sensible du fait de l'amélioration de la productivité des établissements et des investissements importants consentis pour le renouvellement du parc de matériel roulant. L'important programme de modifications qui comprend notamment l'installation du contrôle de vitesse sur les matériels, engagé jusqu'en 1994 et réalisé en majeure partie dans les ateliers, compense partiellement cette décroissance. La SNCF n'envisageant pas d'affecter de nouvelles séries de locomotives au dépôt de Beziers, l'évolution des effectifs de cet établissement devrait connaître une légère décroissance dans les prochaines années ; elle est liée à l'amortissement des matériels entretenus dans ce dépôt, pour lequel la SNCF ne peut actuellement avancer de date. En tout état de cause, l'avenir à long terme de ce dépôt devra être étudié, en liaison avec les représentants du personnel, dans le cadre de la préparation du prochain plan d'entreprise.

Données clés

Auteur : [M. Barrau Alain](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50607

Rubrique : SnCF

Ministère interrogé : équipement, logement, du transport et espace

Ministère attributaire : équipement, logement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 novembre 1991, page 4755